

ARRETE DU MAIRE

Services Techniques

OBJET : ARRETE D'AUTORISATION DE TRAVAUX POUR L'ENTREPRISE « SAUR » – RUE DE LA PLATEFORME – ENTRE LE 12 AU 23 JUIN 2023

Le Maire de la commune de Gréoux-les-Bains,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-2 et L.2213-1, ainsi que l'article L.2233-84 ;

Vu le Code de la route ;

Vu le Code de la voirie routière ;

Considérant la demande de l'entreprise SAUR, **représentée par Monsieur Aymeric FOREST** ; sise Traverse des Métiers – ZI St Joseph – 04100 MANOSQUE, en date du 9 juin 2023 pour la réalisation de travaux de reprise de deux branchements d'eaux usées, Rue de la Plateforme à Gréoux-les-Bains (04800) ;

Considérant qu'il convient dans le but de sécurité de réglementer le stationnement et la circulation durant les travaux réalisés par l'entreprise RICHIER VERDON TP, représentée par Mathias RICHIER ; sise Chemin des Vannes – 04800 Gréoux-les-Bains ;

Considérant l'incidence que généreront ces travaux sur la circulation ;

ARRETE

Article 1^{er} : Entre le 12 et le 23 juin 2023, l'entreprise « **RICHIER VERDON TP** », représentée par Mathias RICHIER ; sise Chemin des Vannes – 04800 Gréoux-les-Bains est autorisée à réaliser les travaux sur réseaux de reprise de deux branchements d'eaux usées, Rue de la Plateforme à Gréoux-les-Bains (04800).

Article 2 : Durant la période de travaux, la mise en place de la signalisation appropriée et la rue fermée à la circulation, seront à la charge du demandeur.

Article 3 : Le demandeur demeurera responsable des accidents de toute nature qui pourraient survenir du fait de l'exécution des travaux ou qui seraient la conséquence d'un défaut ou d'une insuffisance de signalisation ou de protection de chantier.

Article 4 : Monsieur le commandant de gendarmerie de Gréoux-les-Bains, Monsieur le Directeur des Services Techniques, Monsieur le Chef de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Gréoux-les-Bains, le 09 juin 2023

Le Maire,

The image shows a blue circular official seal of the Mayor of Gréoux-les-Bains. The seal contains the text 'MAIRE DE GREOUX-LES-BAINS' and 'ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE' around a central emblem. A black ink signature is written over the seal.

Paul AUDAN